



Le CESE prêt à constituer et animer une nouvelle Convention citoyenne dédiée aux temps des enfants



Le Conseil économique, social et environnemental (CESE) se félicite de l'annonce du Président de la République de saisir le CESE d'une Convention citoyenne dédiée aux temps des enfants.

Le CESE est prêt à organiser la délibération des citoyens sur ce sujet majeur qui concerne directement le quotidien de millions de Français, de familles, la communauté éducative, les collectivités locales, le tissu associatif, et touche à notre modèle de société.

Consulter la note de saisine du Premier ministre

Fort de son expérience dans l'organisation des deux précédentes Conventions citoyennes et de nombreux dispositifs participatifs, le CESE est convaincu des bénéfices démocratiques et de l'efficacité de ces processus pour porter des propositions utiles à destination des pouvoirs publics. Transparente et libre, la convention citoyenne du CESE sur la fin de vie a ainsi montré qu'il était possible d'organiser un débat apaisé et de dégager une position claire qui respecte les opinions divergentes ou minoritaires, qui assume les doutes et la controverse, et qui donne la parole à ceux qu'on n'entend plus. Ses travaux ont apporté au Parlement un point d'appui solide pour délibérer. Pour Thierry Beaudet, président du CESE :

« Le malaise démocratique ressenti par nos concitoyens est aussi une crise de l'efficacité de l'action publique. Et c'est là que la démocratie participative et sociale prend tout son sens en apportant le matériau nécessaire pour des politiques publiques mieux construites, plus applicables, mieux acceptées. »

Le CESE définit le cadre et les modalités d'organisation et de gouvernance de cette nouvelle convention citoyenne, en s'appuyant sur son expérience méthodologique des processus délibératifs et l'expertise de ses membres, tous issus d'organisations de la société civile.